



Air France

Juillet 2022



**Actu**

## La CFE-CGC dénonce l'iniquité de traitement entre les salariés cadres et non cadres

Après la PEPA refusée à 27% des salariés et à 59% des cadres, la DGO octroie une prime de décalage repas pour toute vacation effectuée entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août pour les non-cadres opérationnels du Hub, Orly et des escales de province.

Les difficultés de l'Exploitation impactent indifféremment cadres et non-cadres...  
L'inflation concerne tous les salariés.

Après avoir séparé les PN et le PS, la Direction chercherait-elle à créer des tensions entre les cadres et les non-cadres ?



**La CFE-CGC dénonce  
cette inégalité et  
exige l'équité de  
traitement salarial  
pour tous !**

Les délégués CFE-CGC